



Construction d'un terminal méthanier à Levis tel que
proposé par Gaz Metro, Enbridge et Gaz de France

Projet Rabaska

Mémoire présenté par la Chambre de commerce et
d'industrie de l'Amiante au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Thetford Mines, le 22 janvier 2007

Presentation

La Chambre de commerce et d'industrie de L'Amiante (CCIA) est un organisme sans but lucratif qui a vu le jour en 1938 et qui travaille au bien-être économique, politique et social de la région de L'Amiante ainsi qu'au développement de ses ressources.

La CCIA favorise le progrès par la mise en place d'un régime économique, politique et social fondé sur la liberté individuelle, l'entreprise privée, la concurrence et le sens des responsabilités.

La CCIA travaille de concert avec les intervenants du milieu en faisant la promotion de l'essor de l'industrie, du commerce et du développement de la région. Elle possède une grande influence et assure un leadership dans la région avec ses 300 membres corporatifs pour lesquels nous agissons à titre de porte-parole.

Vue d'ensemble

À la lumière des informations dont dispose la CCIA, le projet de construction d'un terminal méthanier par le consortium Rabaska - Gaz Metro, Enbridge et Gaz de France - paraît être un projet indéniablement structurant, non seulement pour la grande région de Québec et de Chaudières Appalaches, mais pour le Québec dans son ensemble.

On parle d'un investissement de 840 M \$ qui va générer des milliers d'emplois à court, moyen et long terme. La mise en chantier du terminal et par la suite son exploitation représenteraient donc des facteurs importants pour la création de la richesse. Le projet peut aussi se développer en respectant l'environnement et les principes du développement durable auxquels, du reste, nous adhérons.

Sécurité et environnement

La CCIA veut tout de suite souligner que le projet Rabaska lui paraît tout à fait acceptable du point de vue de l'environnement et de la sécurité pour les populations environnantes.

Les mesures d'atténuation proposées par le consortium - environnement physique et visuel - semblent rencontrer les exigences des normes en vigueur et elles font l'objet d'examen réalisés par les gouvernements et les organismes qui y sont habilités comme c'est le cas du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Par ailleurs, l'examen des questions relatives à la sécurité a été confié à une firme norvégienne, Det Norske Veritas, dont la réputation s'étend à l'échelle de la planète.

Les risques seraient infimes, voire pratiquement inexistantes. Finalement, les expertises développées par les membres du consortium depuis plus d'une quarantaine d'années et la transparence et l'ouverture dont ils font preuve nous confortent.

Bref, ce projet nous apparaît très bien structuré et notre participation, le printemps dernier, au Salon des Fournisseurs qui se tenait au Cégep de Lévis-Lauzon, a permis à plusieurs membres de la CCIA de le constater. À notre avis, toutes les précautions sont prises.

Le gaz naturel

Ce projet devrait être autorisé sans tarder. Il permettrait une diversification de l'offre d'énergie. Cela serait de nature à faire baisser les prix pour l'énergie, toutes sources confondues, sinon à stabiliser leurs fluctuations. Pour nos PME, qui doivent déployer beaucoup d'imagination pour être en mesure de concurrencer les pays en émergence et qui doivent faire face à une fiscalité inéquitable favorisant les entreprises des régions ressources, la construction d'un terminal méthanier à Lévis serait une excellente nouvelle.

Les citoyens et les entreprises de la MRC de l'Amiante n'ont pas encore accès au gaz naturel. Notre organisme travaille actuellement, de concert avec Gaz Métro, des représentants de plusieurs entreprises, des élus de tous les paliers de gouvernement, des organismes de développement économique et des municipalités, pour corriger ce problème. L'objectif est d'amener le gaz naturel dans notre région via le gazoduc qui dessert déjà la Beauce.

Nous souhaitons avoir accès à cette ressource d'approvisionnement en énergie. Cette nouvelle infrastructure permettrait aux entreprises locales, au-delà d'avoir accès à une nouvelle source d'énergie, de développer leurs activités en favorisant, entre autres, l'émergence de projets originaux. Nous pensons notamment ici à des projets visant le recyclage et la transformation de résidus miniers.

Tous les intervenants nommés plus haut sont d'avis que la construction d'un terminal méthanier à Lévis serait certainement de nature à favoriser la construction d'un gazoduc reliant Vallée-Jonction en Beauce à la région de l'Amiante. C'est une ressource stratégique. En plus, la construction de ce gazoduc devrait générer plusieurs emplois en phase de construction, de même qu'en amont et en aval de cette étape proprement dite.

Finalement, le gaz naturel est une source d'énergie moins polluante que d'autres, le charbon ou le mazout par exemple. Sa combustion est moins nocive pour l'environnement. C'est un argument de taille. Le gaz naturel et la construction d'un terminal méthanier sont non seulement des facteurs de croissance économiques, mais ils représentent aussi des avantages du point de vue de l'environnement et du développement durable.

Conclusion

Pour toutes ces raisons – et nous pourrions sans doute en évoquer bien d'autres – la Chambre de commerce et d'industrie de l'Amiante favorise la construction d'un terminal Méthanier à Lévis tel que le propose le consortium Rabaska. Sa réalisation serait bonne pour l'économie, elle le serait aussi pour l'environnement et donc, nécessairement, pour les populations. Pas seulement pour celles de la région immédiate de Québec et de Lévis, mais aussi pour l'ensemble du Québec qui se doterait ainsi d'une infrastructure stratégique.

En terminant, nous voulons remercier les membres du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement d'avoir pris connaissance de ce court mémoire. Les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de l'amiante savent qu'une grande responsabilité pèse sur vos épaules. Merci.

Eloi Fugère
Président

Louis Thivierge
Directeur Général